



PRÉFET DU NORD

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lille, le 16 avril 2020

LETTRE D'INFORMATION AUX ÉLUS

CORONAVIRUS POINT DE SITUATION DANS LE NORD DU 16 AVRIL 2020



Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les informations actualisées depuis le précédent point de situation :

1. Favoriser la solidarité inter-entreprises pour relancer l'activité économique en Hauts-de-France : l'État, la Région Hauts-de-France et la Chambre de Commerce et d'Industrie Hauts-de-France lancent une plateforme d'échange et de partage
2. Ouverture des refuges pour animaux autres que ceux de la SPA

1. Favoriser la solidarité inter-entreprises pour relancer l'activité économique en Hauts-de-France : l'État, la Région Hauts-de-France et la Chambre de Commerce et d'Industrie Hauts-de-France lancent une plateforme d'échange et de partage

Le président de la République l'a annoncé lors de son allocution du 13 avril : l'État à partir du 11 mai et en lien avec ses partenaires, notamment les collectivités territoriales, devra permettre à chaque Français de se procurer un masque grand public. Pour les professions les plus exposées et pour certaines activités, son usage pourra devenir systématique.

Dans un contexte où la commande publique et privée sera amenée à se structurer et à s'amplifier de jour en jour, la solidarité et la complémentarité des entreprises de notre territoire sont un atout incontournable pour nous permettre de réagir avec agilité et résilience à l'incertitude que pose la crise sanitaire du covid-19. L'objectif est clair : être en mesure d'**assurer l'autosuffisance de notre région en termes capacitaires**, et, au-delà, contribuer à l'effort national en la matière.

Pour accompagner cette reprise, l'État, la Région Hauts-de-France et la Chambre de Commerce et d'Industrie Hauts-de-France viennent de mettre en ligne une plateforme d'échange et de partage : <https://entraide.hautsdefrance.cci.fr/>

Qu'une entreprise recherche un sous-traitant, des compétences, une prestation de logistique, du matériel, des équipements, un fournisseur de matières premières ou un assembleur de masques... ou qu'une autre entreprise soit à même de proposer des services ou des produits pour répondre aux besoins exprimés, elle peut déposer son annonce sur ce site dédié. Rapide, gratuite, solidaire et engagée : grâce à cette bourse à l'entraide, les entreprises fabricantes peuvent se mettre en relation les unes avec les autres pour sécuriser la chaîne de valeur, depuis

Gestion de la crise sanitaire Covid-19 - numéro unique : **03 20 30 58 00**
du lundi au vendredi : de 9h00 à 17h00 - le samedi : de 9h00 à 14h00 - fermée le dimanche

Préfecture du Nord
12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003 - 59039 LILLE CEDEX
www.nord.gouv.fr - facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59

la fourniture de matières premières, la fabrication jusqu'à la distribution/logistique de la vente d'équipements finis.

Dès son ouverture cette plateforme comporte déjà plus de 50 offres.

Pour plus d'informations, consultez le communiqué de presse en PJ de ce courrier

2. Ouverture des refuges pour animaux autres que ceux de la SPA

Les refuges autres que ceux de la SPA peuvent mettre en œuvre le dispositif à la condition d'appliquer la procédure définie :

- l'animal devra être choisi en amont sur le site internet du refuge ;
- un rendez-vous précis sera fixé et le refuge concerné émettra une attestation dématérialisée comportant l'horaire du rendez-vous ;
- en se rendant au rendez-vous, le candidat à l'adoption devra se déplacer seul et être muni, en plus de l'attestation délivrée par le refuge, d'une attestation de déplacement dérogatoire pour « motif familial impérieux ».

ANNEXES

Chacun doit être actif dans la lutte contre la propagation du virus.

En appliquant les consignes suivantes :

Consignes relatives aux établissements scolaires et personnels

Retrouvez les consignes sur le [site du rectorat d'Académie de Lille](#) .

Consignes aux entreprises

Retrouvez les mesures spécifiques aux entreprises sur le site de l'État dans le Nord, www.nord.gouv.fr.

Consignes relatives aux voyages

Les équipes du Centre de crise et de soutien du Quai d'Orsay actualisent en permanence les recommandations à l'attention des voyageurs. Retrouvez toutes les consignes sur le site du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères :

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-et-son-reseau/actualites-du-ministere/informations-coronavirus-covid-19/>

Consignes relatives aux masques

Ceux-ci sont réservés aux personnels soignants et aux personnes malades. Le reste de la population ne doit pas porter de masque afin d'éviter toute pénurie.

Les recommandations sanitaires

Le coronavirus se transmet par les postillons, lors d'un contact rapproché avec un malade présentant des symptômes, c'est-à-dire :

- en partageant le même lieu de vie (par exemple famille, même chambre...)
- en étant en face à face avec le malade, à moins d'1 mètre de lui au moment d'une toux, d'un éternuement ou lors d'une discussion.

Pour les personnes ayant été en contact rapproché avec l'un des malades et qui présenteraient des symptômes (fièvre et signes respiratoires de type toux ou essoufflement), il est recommandé de :

- **Contactez le Samu Centre 15 en faisant état des symptômes et en mentionnant le contact rapproché avec une personne malade **uniquement en cas de signe d'infection** ;**
- éviter tout contact avec l'entourage et porter un masque de type chirurgical ;

Gestion de la crise sanitaire Covid-19 - numéro unique : **03 20 30 58 00**
du lundi au vendredi : de 9h00 à 17h00 - le samedi : de 9h00 à 14h00 - fermée le dimanche

Préfecture du Nord
12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003 - 59039 LILLE CEDEX
www.nord.gouv.fr - facebook.com/prefetnord – twitter.com/prefet59

- ne pas se rendre chez son médecin traitant ou aux urgences, pour éviter toute potentielle contamination.

Comme pour la grippe saisonnière, les "mesures barrières" (tousse dans son coude, utiliser des mouchoirs à usage unique, se laver régulièrement les mains) sont les plus efficaces.

Accès à l'information

Les pouvoirs publics communiquent régulièrement sur les sites et les numéros mis en place en actualisant régulièrement les informations utiles à relayer.

Si vous souhaitez accéder à de l'information générale :

- celle-ci est disponible 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 au : **0 800 130 000**

- celle-ci est mise à jour en continu sur : www.gouvernement.fr/info-coronavirus

- des points de situation quotidiens sont accessibles sur : <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/article/points-de-situation-coronavirus-covid-19#Point-du-1er-mars-2020>

- un site dédié pour les entreprises mis en place par la Chambre de Commerce et d'Industrie régionale : hautsdefrance.cci.fr/covid-19

- un numéro unique mis en place par l'État, le Conseil régional et la Chmabre de Commerce et d'Industrie régionale, dédié aux entreprises :

03 59 75 01 00

Si vous souhaitez accéder à des recommandations ou à des réponses à des questions pratiques, **une cellule d'information du public (CIP) de la région Hauts-de-France est ouverte pour les 5 départements** (Aisne, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Somme) tous les jours de semaine **de 09h00 à 17h00** et le samedi de 09h00 à 14h00 :

03 20 30 58 00

Une cellule d'information du public a été mise en place par le **rectorat d'Amiens pour les établissements scolaires concernés, du lundi au vendredi de 08h00 à 19h00** :

03 22 82 38 24

Ces quatre numéros doivent être composés en priorité afin d'éviter tout encombrement du 15 qui doit rester réservé aux urgences.

La cellule psychologique : **0.800.130.000.**

Le numéro d'appui pour les transporteurs : **0805 040 140**

Un dispositif d'appel à volontaires pour renforcer les équipes soignantes : **renforts-covid.fr**

Gestion de la crise sanitaire Covid-19 - numéro unique : **03 20 30 58 00**
du lundi au vendredi : de 9h00 à 17h00 - le samedi : de 9h00 à 14h00 - fermée le dimanche

Préfecture du Nord
12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003 - 59039 LILLE CEDEX
www.nord.gouv.fr - facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59

Gestion de la crise sanitaire Covid-19 - numéro unique : **03 20 30 58 00**
du lundi au vendredi : de 9h00 à 17h00 - le samedi : de 9h00 à 14h00 - fermée le dimanche

Préfecture du Nord
12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003 - 59039 LILLE CEDEX
www.nord.gouv.fr - facebook.com/prefetnord – twitter.com/prefet59